

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 3 novembre 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2015-11-220

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2015-11-221

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2015

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2015 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-11-222

2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2015

Il est proposé par Dale Langille, conseiller appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2015 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

Deux citoyens sont présents.

2015-11-223

4A- DÉPÔT DE LA MISE À JOUR DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités les conseillers suivant déposent leur mise à jour de leur déclaration des intérêts pécuniaires :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

2015-11-224

4B - NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR 2016

Considérant que conformément à l'article 116 du Code municipal, le conseil peut nommer un des conseillers comme maire suppléant, qui en l'absence du maire remplit les fonctions du maire ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers

- Que le conseiller Dale Langille soit nommé maire suppléant, tel que spécifié à l'article 116 du Code municipal, et ce, pour l'année 2016.
- Que le conseiller Dale Langille soit également nommé responsable pour remplacer le maire à la séance de la MRC des Jardins de Napierville lors de son absence.

ADOPTÉE

2015-11-225

4D - NOMINATION DES COMITÉS POUR 2016

Monsieur le maire Drew Somerville suggère la formation suivante des comités spécifiques :

COMITÉ SPÉCIFIQUE	MEMBRES DU CONSEIL
Mesures d'urgence	Lucie Bourdon, Dale Langille et Tina Calvarese
Loisirs (Centre récréatif)	Dale Langille et Tina Calvarese
Bibliothèque et archives Hemmingford	Lucie Bourdon et Dale Langille
Entretien des rues	Lucie Bourdon et Normand Lussier
Aqueduc, égouts	Normand Lussier et Michael Houle
Ordures et recyclage	Lucie Bourdon et Michael Houle
Contrôle – permis de construction	Normand Lussier et Tina Calvarese
Développement économique	Howard Silverman, Dale Langille et Michael Houle
Intermunicipale	Howard Silverman et Michael Houle
Finance	Howard Silverman et Michael Houle
Gestion du personnel	Howard Silverman, Normand Lussier et Lucie Bourdon

Attendu que tous les membres du conseil acceptent de siéger sur les comités ci-haut mentionnés;

Il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement que la liste des comités et des membres qui y siégeront soit telle que ci-haut proclamée.

ADOPTÉE

2015-11-226

4E - PAIEMENT DE 25 % DES FRAIS PROFESSIONNELS – MISE A JOUR DU PLAN D'INTERVENTION

Considérant que 25% de la mise à jour du plan d'intervention a été réalisé;

Considérant que cette dépense n'était pas prévue au budget 2015;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseiller que la facture no 001286 de la firme Comeau Experts-Conseils soit payé pour un montant de 1 644.14\$ taxes incluses et de prendre les fonds à même le surplus général.

ADOPTÉE

2015-11-227

5A- RÈGLEMENT #281 - CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Attendu que les municipalités desservies par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville s'entendent pour adopter des règlements uniformisés pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec;

Attendu que l'article 79 de la *Loi sur les compétences municipales*, stipule que toute municipalité locale peut, par règlement, régir le stationnement;

Attendu que le règlement concernant le stationnement présentement en vigueur a fait l'objet d'une étude et qu'il y a lieu d'y apporter des modifications ;

Attendu qu'avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 6 octobre 2015 par Normand Lussier, conseiller;

Attendu qu'en accord avec l'article 445 du *Code municipal*, tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement avec dispense de lecture lors de son adoption;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement #281.

ADOPTÉE

2015-11-228

5B – RÈGLEMENT #282 - CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS APPLICABLES PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Attendu que les municipalités desservies par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville s'entendent pour adopter des règlements uniformisés pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec;

Attendu que le Conseil juge nécessaire d'adopter un règlement pour assurer la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité;

Attendu qu'avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 6 octobre 2015 par Normand Lussier, conseiller;

Attendu qu'en accord avec l'article 445 du *Code municipal*, tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement avec dispense de lecture lors de son adoption;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement #282.

ADOPTÉE

2015-11-229

5C- RÈGLEMENT #283 - CONCERNANT LES NUISANCES APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Attendu que les municipalités desservies par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville s'entendent pour adopter des règlements uniformisés pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec;

Attendu que la municipalité désire se prévaloir des dispositions de l'article 59 de la *Loi sur les compétences municipales* pour définir ce qui constitue une nuisance sur le territoire de la municipalité;

Attendu qu'avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 6 octobre 2015 par Michael Houle, conseiller;

Attendu qu'en accord avec l'article 445 du *Code municipal*, tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement avec dispense de lecture lors de son adoption;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement #283.

ADOPTÉE

2015-11-230

5D- RÈGLEMENT #284 CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME ET D'INCENDIE APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

- Attendu que les municipalités desservies par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville s'entendent pour adopter des règlements uniformisés pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec;
- Attendu que le conseil désire réglementer l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme et d'incendie sur le territoire de la municipalité;
- Attendu qu' il est nécessaire de remédier aux problèmes provoqués par le nombre de fausses alarmes;
- Attendu que le règlement sur les systèmes d'alarme et d'incendie présentement en vigueur a fait l'objet d'une étude et qu'il y a lieu d'y apporter des modifications ;
- Attendu qu' avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 6 octobre 2015 par Lucie Bourdon, conseillère;
- Attendu qu' en accord avec l'article 445 du *Code municipal*, tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement avec dispense de lecture lors de son adoption;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement #284.

ADOPTÉE

2015-11-231

5E- RÈGLEMENT #285 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET LA VENTE ITINÉRANTE APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

- Attendu que les municipalités desservies par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville s'entendent pour adopter des règlements uniformisés pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec;
- Attendu que la *Loi sur les compétences municipales* permet d'adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général de sa population et pour exiger de tout commerçant itinérant l'obtention d'un permis préalable à l'exécution de son activité;
- Attendu qu' il est compatible avec le bien-être général de la population de la municipalité que les personnes et organismes qui font de la sollicitation de porte à porte ou de la vente itinérante sur son territoire soient assujettis à une réglementation afin de préserver la tranquillité des citoyens;
- Attendu qu' avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 6 octobre 2015 par Normand Lussier, conseiller;
- Attendu qu' en accord avec l'article 445 du *Code municipal*, tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement avec dispense de lecture lors de son adoption;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement #285.

ADOPTÉE

2015-11-232

5F – RÈGLEMENT #286 CONCERNANT LES ANIMAUX APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Attendu que les municipalités desservies par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville s'entendent pour adopter des règlements uniformisés pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec;

Attendu que le conseil municipal de la Municipalité du Village de Hemmingford désire réglementer la garde d'animaux sur le territoire de la Municipalité;

Attendu qu' le règlement actuel qui est en effet a été étudié et que certains changements sont nécessaires;

Attendu qu' avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 6 octobre 2015 par Howard Silverman, conseiller;

Attendu qu' en accord avec l'article 445 du *Code municipal*, tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement avec dispense de lecture lors de son adoption;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement #286.

ADOPTÉE

2015-11-233

5G-RÈGLEMENT #287 CONCERNANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Attendu que les municipalités desservies par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville s'entendent pour adopter des règlements uniformisés pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec;

Attendu que le conseil considère qu'il y a lieu de régir l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc public de façon à ce que l'eau ne soit pas dépensée inutilement;

Attendu que l'intervention du conseil par règlement est nécessaire vu les quantités restreintes d'eau disponibles, et plus particulièrement pendant la saison estivale;

Attendu qu' le règlement actuel qui est en effet a été étudié et que certains changements sont nécessaires;

Attendu qu' avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 6 octobre 2015 par Normand Lussier, conseiller;

Attendu qu' en accord avec l'article 445 du *Code municipal*, tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement avec dispense de lecture lors de son adoption;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement #287.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois d'octobre 2015.

2015-11-234

6B- DEMANDE DE SUBVENTION / MINISTÈRE DES TRANSPORTS, AMÉLIORATION D'UNE PARTIE DE LA RUE BARR

Attendu que le Ministère des transports accepte de subventionner pour l'amélioration du réseau routier municipal, spécifiquement une partie de la rue Barr;

Attendu que les travaux de recouvrement d'enrobé bitumineux pour une partie de la rue Barr ont été effectués et que la facture s'élève à 13 299.79\$ incluant les taxes;

Attendu que la subvention accordée pour 2015-2016 est pour un montant total de 11 720\$;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour le montant subventionné de 11 721\$ (#22673-1), et joint les pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE

2015-11-235

6C - PAIEMENT DES FRAIS POUR L'AUSCULTATION DE CHAUSSÉE – MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION

Considérant que nous devons faire l'auscultation de nos chaussées pour répondre aux exigences du MAMOT dans le cadre de notre plan d'intervention;

Considérant que nous avons octroyé le contrat à Maxxum Gestion d'Actifs (résolution 2015-09-177) pour effectuer les travaux;

Considérant que cette dépense n'était pas prévue au budget 2015;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseiller que la facture no 1058 de Maxxum Gestion d'Actifs soit payé pour un montant de 2 874.38\$ taxes incluses et de prendre les fonds à même le surplus général.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 57 803 gallons par jour durant le mois d'octobre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2015-11-236

7C - UTILISATION DE L'EAU POTABLE POUR ARROSER DES POMMIERS

Considérant qu' en 1989, Monsieur Robert Petch, propriétaire du verger Petch avait demandé l'autorisation d'utiliser l'eau potable du village de Hemmingford pour arroser ses nouveaux pommiers entre le 1 mai et le 1 octobre;

Considérant que suite à une évaluation de l'utilisation de l'eau, le Verger Petch utilise la même quantité d'eau que 4 résidences;

Considérant que le verger Petch est taxé avec un facteur de 2, l'équivalent d'un gros commerce;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit Michael Contre.

- Que la municipalité donne la permission au Verger Petch d'utiliser l'eau potable au fin d'arrosage de ses pommiers;

ADOPTÉE

2015-11-237

8A - DÉPÔT À TERME ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL ET INTÉRÊT – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION, TRAVAUX MAJEURS

Attendu que la municipalité doit payer annuellement 10% du capital et intérêt sur les prêts engendrés par la Société d'Habitation du Québec pour les travaux majeurs de l'office municipal d'Habitation;

Attendu qu'un compte spécial a été créé spécifiquement pour ce dossier;

Attendu que plusieurs dépôts à terme ont été générés avec les argents réservés à cet engagement;

Attendu que le dépôt à terme au montant de 40 965.40\$ sera échu en date du 21 novembre 2015;

Attendu qu'un paiement au montant 6 629.87\$ devra être fait en avril 2016 et 6 629.45\$ en avril 2017 pour cette dette;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyée par Lucie Bourdon, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la directrice générale, Amélie Latendresse soit autorisée à renégocier le dépôt à terme à l'exception du montant de 8 200\$ qui sera déposé dans le compte spécial créé pour le paiement des prêts pour ce dossier.

ADOPTÉE

2015-11-238

8B – PROPOSITION DE DÉCLARATION D'ENGAGEMENT POUR LA PERSÉVÉRANCE, LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SOCIALE

Considérant que le développement d'une culture de valorisation de l'éducation par les élus municipaux est en soi un investissement en matière de développement et de qualité de vie;

Considérant que le Comité Persévérance, réussite éducative et sociale (CPRÉS) des Jardins-de-Napierville espère pouvoir créer une onde de mobilisation dans les Jardins-de-Napierville en faveur de la persévérance, de la réussite éducative et sociale en passant par l'engagement des partenaires municipaux;

Considérant que le CPRÉS offre l'opportunité de travailler sur trois des enjeux de la politique de développement social des Jardins-de-Napierville, soit

- 1) le développement des compétences;
- 2) la situation socioéconomique précaire;
- 3) la participation au marché du travail.

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyée par Tian Calvarese, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford recommande de :

- Valoriser les efforts de la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant.
- Valoriser l'implication dans la vie scolaire.

- Porter une attention particulière aux projets d'avenir des jeunes.
- Encourager les élèves à ne pas s'absenter sans motivation valable.
- Afficher le coroplast à la bibliothèque municipale.
- Afficher la vignette à l'entrée de la municipalité.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Mme Dany Dupuis, inspectrice municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois d'octobre 2015.

Nombre de permis émis :	6
Valeur des travaux :	12 250 \$

2015-11-239

9B- DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT DE LA ZONE 101-4

Considérant que M. Serge Génie ring. mandaté par André Chenail, propriétaire de plusieurs lots sur l'avenue Curry, demande de modifier le zonage et les normes de lotissement pour les lots 26-91 à 26-101 dans la zone 101-4. Cette zone 101-4 permet un usage résidentiel ne comptant qu'un seul logement. Le but étant d'y construire des bâtiments de 4 et 6 logements;

Considérant que le secteur est vacant et que le site est propice à la construction de bâtiment de 4 à 6 logements;

Considérant qu' il a déjà des bâtiments de 4 et 6 logements sur les lots voisins;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers que la demande de changement de zonage soit accordée.

ADOPTÉE

2015-11-240

9C – RÉSULTATS DES SOUMISSION POUR TRAVAUX DE REFORTE DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Attendu que des appels d'offre ont été transmis à 3 firmes d'urbanistes pour les travaux de refonte de la réglementation d'urbanisme;

Attendu que 2 soumissionnaires ont remis leurs offres telles que suivent :

Firmes	Sous-Total	T.P.S.	T.V.Q.	Total avec taxes
L'ATELIER URBAIN	15 550\$	777.50\$	1 551.11\$	17 878.61\$
PROVENCHER URBANISTE	15 950\$	797.50\$	1 591.01\$	18 338.51\$
YVES DESHAIES	-----	-----	-----	-----

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- d'octroyer le contrat à Provencher Urbaniste
- de prévoir les fonds dans le budget de 2016.

ADOPTÉE

2015-11-241

10A - ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIÉ # 278-1 SUR LES RÈGLES ET FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE HEMMINGFORD

Règlement déterminant les règles et fonctionnement de la bibliothèque de Hemmingford

Attendu qu' une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que ce règlement a pour objet de déterminer les règles et fonctionnement de la bibliothèque municipale;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement que le Conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement 278-1.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

2014-11-242

11A - CLUB MOTONEIGE HEMMINGFORD INC. / DROIT DE PASSAGE ENTRE LE CHEMIN WILLIAMS ET ROUTE 202

Considérant que le conseil municipal accorde, depuis maintes années, un droit de passage aux motoneigistes du Club Motoneige Hemmingford Inc. pour leur permettre de circuler sur l'ancien chemin de fer entre le chemin Williams et la route 202;

Considérant que certaines personnes font de la marche, du ski de fond, et autres activités dans ce secteur;

Considérant que les Cavaliers de la Frontière circulent régulièrement sur ce sentier;

Considérant que certains résidents du village passent sur ce sentier avec leurs véhicules tout terrain et demandent d'avoir l'accès de cette partie du sentier, propriété du Village de Hemmingford, et ceci sans être membre du club de motoneige;

Considérant que le sentier n'est pas entretenu par la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- Que le conseil municipal autorise les motoneigistes à circuler sur l'ancienne voie ferrée entre la route 202 et le chemin Williams;
- Que le conseil municipal n'autorise pas la circulation sur l'ancienne voie ferrée au sud de la route 202;
- Que le Club Motoneige Hemmingford Inc. devra s'engager à enlever et remettre les blocs de ciment qui empêchent la circulation des automobilistes dans ce secteur;
- Que les membres du Club Motoneige Hemmingford Inc. devront respecter les personnes et/ou les groupes qui circulent également dans ce sentier;
- Que la municipalité n'entretient pas le sentier entre le chemin Williams et la route 202, et que la circulation des motoneigistes est entièrement sous la responsabilité civile du Club Motoneige Hemmingford Inc.;

ADOPTÉE

2015-11-243

11B - JOUR DU SOUVENIR – ACHAT D'UNE COURONNE

Comme tous les ans, la Légion Royale Canadienne de Hemmingford invite la municipalité à participer à la commémoration communautaire pour le jour du souvenir qui aura lieu le 8 novembre à 10h45;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité procède à l'achat d'une couronne au prix de 71 \$ pour être déposée par le Maire, Drew Somerville, lors de la cérémonie.

ADOPTÉE

2015-11-244

11C - PANIERS DE NOEL/ FONDS D'URGENCE DE HEMMINGFORD

Le comité des fonds d'urgence de Hemmingford organise, comme tous les ans, avec des bénévoles, la livraison de paniers de Noël à toutes les familles démunies sur tout le territoire de Hemmingford;

Considérant qu' il demande une aide financière afin d'accomplir cette tâche;

Considérant que ces fonds aident également les gens en besoin durant toute l'année lorsque des problèmes financiers se présentent;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 350.00 \$ leur soit accordé tel que l'an dernier.

ADOPTÉE

2015-11-245

11D - DON – BÉNÉVOLES «MEALS ON WHEELS»

Attendu que les bénévoles font la livraison des repas pour la «popote roulante/Meals on Wheels», depuis le début de l'année et qu'il est opportun de les remercier;

Attendu que ces personnes fournissent également leurs véhicules pour effectuer ces livraisons;

Attendu que Mme Sandra Dauphinais, responsable de ce service, demande une aide financière afin de leurs offrir un déjeuner de remerciement dans un restaurant local ainsi qu'un petit cadeau;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ soit accordé pour couvrir les frais pour remercier ces bénévoles.

ADOPTÉE

2015-11-246

11E - GIRL GUIDES DE HEMMINGFORD - DON

Considérant que Mme Louise Triggs représentant le groupe Girl guides de Hemmingford demande une aide financière pour leurs activités 2015-2016;

Considérant que 25 filles sont inscrites cette année;

Considérant que plus de 10 bénévoles sont attitrés comme leader;

Considérant que ses jeunes filles prennent des connaissances sur la citoyenneté, les services communautaires, le camping et beaucoup d'autres sujets éducatifs;

Considérant qu' il est important d'enrichir les connaissances de nos jeunes;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de \$250.00 leur soit accordé tel que l'an dernier.

ADOPTÉE

QUESTIONS DIVERSES

2015-11-247

12A-DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, M. Drew Somerville, maire, présente un sommaire sur la situation financière de la municipalité du Village de Hemmingford. Il informe la population des résultats financiers pour l'exercice 2014, du dernier rapport du vérificateur, des indications préliminaires des états financiers au 31 décembre 2015 et des orientations générales du prochain budget. Enfin, conformément à la loi, il soumet la liste des contrats de plus de 25 000\$ octroyés depuis le dernier rapport.

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

RAPPORT DU MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens

En conformité des dispositions de l'article 955 du Code municipal et de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus, et en tant que maire de la municipalité du Village de Hemmingford, j'ai le plaisir, au nom de mes collègues du conseil, de vous faire part de la situation financière de notre municipalité.

ÉTATS FINANCIER 2014 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de 2014, vérifiés par Michel Beaulieu CPA, *résumant* la situation financière de la Municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2014. Ainsi, le rapport des vérificateurs montrent des recettes de 1 046 998\$, des dépenses de 942 897\$ laissant ainsi un excédent de 104 101\$. La vérification du rapport financier pour l'année 2014 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté tous les sondages et autres procédés jugés nécessaires dans les circonstances.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2015

Le 17 décembre 2014, votre conseil municipal adoptait un budget équilibré de 4 727 972\$ dont 3 788 296\$ ont été affectés aux dépenses d'immobilisations.

Après dix (10) mois d'opération en 2015, l'analyse préliminaire des revenus et des dépenses permet d'envisager que l'année 2015 se terminera sans écart significatif par rapport aux prévisions budgétaires. Cependant, la réalisation de travaux non prévus exige une certaine prudence quant aux résultats financiers finaux. Nous constatons que la majorité des activités réalisées en 2015 s'inscrivent dans les priorités d'actions retenues en début d'année par le conseil municipal.

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2015

En 2015, le Conseil Municipal a poursuivi ses démarches dans l'atteinte de son objectif d'améliorer le milieu de vie des citoyens. Des dossiers importants ont retenu l'attention et les efforts du Conseil Municipal cette année.

Ainsi au niveau des infrastructures, la Municipalité, avec l'aide financière du gouvernement provincial, a réalisé les travaux suivant :

- Finir les travaux de réhabilitation des infrastructures de la rue Frontière;
- Procéder à la réfection d'une partie de la rue Barr

La Municipalité, conjointement avec la Canton de Hemmingford, a adopté la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînées au début de l'année 2015. Nous travaillons toujours activement dans la recherche d'un promoteur afin d'obtenir une résidence pour personnes âgées dans le Village de Hemmingford.

Au niveau des loisirs, la Municipalité a poursuivi son mandat de revitalisation du Centre Récréatif en ajoutant de nouvelles estrades pour les terrains de soccers ainsi que la remise en état du terrain de balle. La Municipalité s'est associé avec l'Académie des jeunes sportifs afin d'offrir un camp de jour de qualité à tous nos jeunes et nous avons également offert une subvention afin de réduire les frais déboursés par les parents. La Municipalité a adopté un règlement interdisant de fumé sur tout le site du Centre Récréatif afin de protéger la santé de nos citoyens. Nous désirons remercier tous les bénévoles qui ont participés aux activités. Votre dévouement et votre générosité font du Village de Hemmingford un endroit où il fait bon vivre.

CONTRATS CONCLUS DURANT LA DERNIÈRE ANNÉE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code Municipal, voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la Municipalité a signés depuis le dernier rapport du maire, soient depuis novembre 2014 ainsi que

la liste des contrats comportant une dépense de 2 000\$ conclus avec une même contractant lorsque l'ensemble des contrats dépasse le montant de 25 000\$.

Nom du fournisseur	Description	Montant
BPR- Infrastructure	Frais professionnel - rue Frontière	98 330
Canton de Hemmingford	Camion incendie - 3e versements et quote-part incendie	73 026
Excavations Bergevin & Laberge inc.	Travaux rue Frontière	2 908 899
Gerald Duteau Jr.	Déneigement	32 595
Groupe ABS inc.	Contrôle qualitatif - travaux rue Frontière	25 303
Ministre des finances	Quote-part sureté du Québec	54 662
M.R.C. Jardins-de-Napierville	Quote-part, prévention <i>incendie</i> , ordures et recyclage	99 266

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL

Les rémunérations et les allocations de dépenses annuelles que le maire reçoit de la Municipalité s'établissent comme suit : rémunération imposable de 4 144\$ et 2 072\$ d'allocation de dépenses.

Les rémunérations et allocations de dépenses annuelles que les conseillers reçoivent de la Municipalité s'établissent comme suit : rémunération imposable de 1 578.67\$ et 789.33\$ d'allocation de dépenses.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016

Nous avons entrepris la préparation du budget 2016 et d'après les travaux effectués jusqu'à maintenant, nous ne sommes pas en mesure de vous faire part des orientations quant aux différents taux de taxe.

En 2016, la Municipalité entend utiliser les sommes disponibles provenant du programme de la taxe d'accise géré par le gouvernement du Québec afin d'améliorer les infrastructures municipales.

La Municipalité pourra bénéficier des sommes à sa disposition dans le pacte rural pour mettre en place de nouveaux équipements collectifs et améliorer les équipements existants.

Les prévisions budgétaires en préparation viendront préciser la nature des interventions qui seront privilégiées.

ADOPTION DU BUDGET

Lors d'une séance extraordinaire du conseil qui traitera uniquement des prévisions budgétaires, laquelle se tiendra le 15 décembre 2015 à 20h, nous vous ferons part de nos décisions que nous souhaitons toutes les plus judicieuses pour le maintien d'excellent services à la communauté, et ce, aux meilleurs coûts.

Je vous remercie.

Drew Somerville, maire

2015-11-248

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 3 NOVEMBRE 2015

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 3 novembre 2015. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement que les comptes payés du 7 octobre 2015 au 3 novembre 2015 soient acceptés au montant de 23 925.77\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 3 novembre 2015 soient payés au montant de 36 310.72\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

2015-11-249

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h35 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 3 novembre 2015.
